

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13.04.2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, le 13 avril à 18 h 30, le conseil municipal régulièrement convoqué dans la salle de la mairie s'est réuni en session ordinaire

Il y avait 7 membres présents :

Présents : Mr GUILLIN, Mr ROLLAND, Mme TRAPEAU, Mr BERTUEL, Mme CHAMILLARD.

**Absents : Mr COSTON, pouvoir donné à Mr GUILLIN
Mme MASSACRIER, excusée**

Président de séance : Mr Dominique GUILLIN

Secrétaire de séance : Mme Marie-Anne TRAPEAU

Dominique GUILLIN, Maire, ouvre la séance à 18 h 30.

1/ Approbation du précédent compte-rendu

Le compte rendu du 22 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

2/ Demande de subvention au titre de la DSIL pour le bâtiment de l'épicerie (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Monsieur le Maire explique que dans un premier temps la Commune avait fait réaliser une étude de faisabilité par l'Atelier KARR concernant la réhabilitation du bâtiment de l'épicerie.

Il rappelle que lors du conseil municipal du 13 janvier 2018, le Conseil Municipal a choisi le scénario 2 c'est-à-dire la remise en état seulement du rez-de-chaussée pour un budget estimatif de 347.000 € et de lancer un appel à projet de la maîtrise d'œuvre pour ce scénario.

Il en résulte qu'à la suite de l'étude détaillée faite par le cabinet MSL Architectes, choisi pour réaliser cette maîtrise d'œuvre, le montant des travaux est estimé à 264.000 € HT.

Monsieur le Maire indique que nous avons demandé la notification de la subvention retenue par la Région au titre du Contrat Ambition Région d'un montant de 64.000 € HT incluant l'étude.

Monsieur le Maire indique également que nous avons reçu la notification du Département au titre de l'enveloppe territorialisée pour un montant de 34.000 € HT, étude comprise.

Monsieur le Maire informe que nous avons obtenu une aide de l'Etat au titre de la DETR 2018 pour un montant de 7.061 € représentant 20 % de l'étude.

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous n'avons pas été retenus au titre de la DETR 2019.

L'appel à projet de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) du 3 avril 2019, nous permet de déposer une demande de subvention pour ce projet et propose au Conseil Municipal de délibérer afin de l'autoriser à faire cette demande.

Monsieur le Maire propose de demander la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 79.200 € représentant 30 % du montant hors taxes des travaux.

DELIBERATION

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une aide au titre de la DSIL 2019 pour le projet des travaux du bâtiment de l'ancienne épicerie, à hauteur de 79.200 € représentant 30 % du montant HT des travaux, suite à l'accord déjà donné par le Conseil Municipal pour les travaux relatifs au scénario 2 de l'étude de faisabilité, et des subventions déjà accordées,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention,**
- **DIT que les crédits sont inscrits au budget 2019.**

Questions diverses

Travaux réseau d'eau

A ce jour, la conduite de la station de pompage au château d'eau est terminée. Les analyses sont en cours ainsi que les tests de pression avant la mise en service.

La première tranche d'ouverture des raccordements des habitations a commencé cette semaine à partir du Chemin de Préra, sur la Voie Romaine jusqu'au porche côté Les Débats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

Mr GUILLIN

Mr COSTON

Mme MASSACRIER

Mme TRAPEAU

Mr ROLLAND

Mr BERTUEL

Mme CHAMILLARD